

**Séance du 25 novembre 2022**

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-cinq novembre à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en mairie en séance publique ordinaire sous la Présidence de Maurice Deschamps, Maire.

Présents : Mrs Chades, Claisse, Conduché, Deschamps, Desfarges, et Mmes Chiron, Kahane, Klisz, Puravet

Excusés : Mrs Pesson et Pernet

**Nombre de conseillers :**

En exercice : 11

Présents : 9

**Date de convocation :** 21/11/2022

**Date d'affichage :** 21/11/2022

Délibération n°20221125\_052

Objet : Décision modificative n°3 – Budget Commune

Compte-tenu, d'une part, de la nécessité d'aider de façon exceptionnelle le budget Commerces,

Et compte-tenu, d'autre part, de l'urgence de remplacer le véhicule de service volé le 10 novembre dernier,

M. le Maire propose d'alimenter la ligne « autres subventions exceptionnelles » à hauteur de 2 166 € grâce à des recettes inattendues aux comptes 6419 (+ 1 366 €) et 773 (+ 800 €), et d'approvisionner la ligne « matériel roulant » à hauteur de 10 000 € en affectant en recettes 2 500 € au compte 1348 et 5 000 € au compte 1323.

Le Conseil Municipal adopte ainsi, à l'unanimité, la décision modificative suivante :

N° DM	Date	Objet	Montant
3	25/11/2022	Décision modificative n°3	
		6748 - Autres subventions exceptionnelles	2 166,00
		<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>	<b>2 166,00</b>
		21571 - Matériel roulant	10 000,00
		<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>	<b>10 000,00</b>
		<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>12 166,00</b>
		6419 - Remboursements sur rémunérations du personnel	1 366,00
		773 - Mandats annulés ou atteints déchéance quadriennale	800,00
		<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>	<b>2 166,00</b>
		1348 - Autres	2 500,00
		1323 - Départements	5 000,00
		<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>	<b>7 500,00</b>
		<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>9 666,00</b>
		<b>TOTAL GENERAL DES DEPENSES</b>	<b>12 166,00</b>
		<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES</b>	<b>9 666,00</b>

Pour extrait conforme,

Le Maire

Maurice Deschamps

